



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Syndicale Libre du Massif Des Ogres (ASL MDO)

le 20 juillet 2018, Salle des Fêtes, Roussillon

En introduction le Président, Denis Danset, remercie Madame le Maire pour son accueil et pour l'aide qu'apporte la Mairie de Roussillon à notre association.

Rapport moral :

Denis Danset rappelle les nombreuses activités de l'ASL qui ont accompagné l'année 2017.

Le 18 janvier Madame le Maire et le Président de l'ASL ont invité l'ensemble de nos partenaires pour une réunion d'information.

En février, Luc Poyer, Président d'Uniper, société qui soutient l'ASL, est venu visiter le chantier des Naïades, accompagné notamment de Gilles Martinez -voir le bulletin municipal du mois de juin-.

Le chantier des Naïades s'est terminé le 17 mars, après de très nombreuses difficultés, et avec un gros retard par rapport aux prévisions. Ce premier chantier a permis de prendre des dispositions efficaces pour la suite, notamment les relations avec l'exploitant forestier et la rédaction de la convention avec les propriétaires.

Le chantier suivant a été confié à l'entreprise Macagno, qui a proposé une solution claire : le broyage des rémanents est facultatif et peut être réalisé, pour un cout raisonnable aux frais des propriétaires. Le chantier Caromb s'est déroulé en juin-juillet avec près de 1000T récoltées, à l'entière satisfaction des 10 propriétaires concernés.

Le 11 juillet, Monsieur Giaminardi, nouveau président du Centre Régional de la Propriété Forestière PACA nous a rendu visite, et s'est félicité de la qualité du chantier.

Courant aout, notre ASL a été agréée GIEEF (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental), une « première » en région PACA.

Le 20 septembre s'est tenue une réunion à la Mairie de Roussillon avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement), le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et Olivier Chandieux (ALCINA), notre gestionnaire forestier afin de préparer l'avenant au PSG.

Le 20 novembre, Marie de Guisa, déléguée régionale du PEFC (Pan European Forest Certification) est venue pour une visite de contrôle de nos interventions : elle a rencontré 3 propriétaires (aux Naïades et au lieudit Caromb), et a ensuite exprimé sa satisfaction puisque nous avons respecté tous les critères d'une bonne gestion.

Pour rappel, le Conseil Syndical a été très actif sur la période, car il s'est réuni 5 fois, en sus des réunions mentionnées ci-dessus.

Rapport financier :

Etabli par notre Trésorière, Françoise Desnuelle, le rapport financier montre une situation satisfaisante, avec un solde de 7721,61€ à fin 2017, les dépenses de 20688€, étant réparties par moitié environ entre les frais de gestion forestière (Alcina) et les versements aux propriétaires. Ces dépenses sont couvertes à 70% par la vente des bois, le reste étant à la charge de la trésorerie l'ASL. Nous attendons d'autre part le versement d'une subvention de la DRAFF de 4500€, ce qui permettra de disposer d'une trésorerie suffisante pour deux années de chantiers à venir.

Information sur les chantiers 2018 :

Deux zones (UP: Unités Paysagères du PSG) ont donné lieu à des chantiers en 2018, conformément aux annonces faites lors de la précédente assemblée générale.

Le Val des Fées : compte tenu de la topologie des lieux, il n'a pas été possible de faire intervenir un exploitant forestier. C'est donc avec les élèves des sections forestières du Lycée La Ricarde de l'Isle-sur la Sorgue que les coupes ont été réalisées, avec un volume récolté d'environ 50M3 de bois. A titre de démonstration, un débardage à cheval s'est déroulé le 15 février 2018, et l'ASL essaiera de renouveler cette opération spectaculaire. Ce travail en coopération avec le lycée se continuera jusqu'en 2020.

Nous remercions ici Vincent Grunewald qui a organisé ce chantier et pilote les élèves tout au long de leurs interventions et Messieurs Mamino et Guichard pour leur démonstration de débardage à cheval qui a attiré de nombreux spectateurs.

Caromb: le chantier 2017 s'est bien passé, et les propriétaires sont globalement satisfaits. Le règlement de la vente des bois a été versé aux propriétaires sur la base des volumes réels récoltés. Compte tenu de la qualité du travail réalisé en 2017, nous avons reconduit l'entreprise Macagno pour les travaux de la deuxième tranche sur la zone Caromb (opération dite du « Bassin Rond »). Ce chantier s'est déroulé sans problème en juin-juillet 2018, sur une surface d'environ 16ha, avec une récolte de 475M3 de bois. Après un stockage d'un mois environ au chemin de la Mutte, les troncs seront envoyés pour broyage en centre de traitement pour bois de chauffage.

Avenant au Plan Simple de Gestion :

La rédaction de l'avenant a été confié à O. Chandioux (Alcina), et après des travaux préparatoires réalisés en 2017, le dossier a été déposé en février 2018. Suite à un problème administratif concernant les parcelles du domaine public, nous avons été obligés de modifier le projet initial, et redéposer le dossier en juillet 2018. Ceci va retarder de 6 mois environ les chantiers non inclus dans le PSG de 2014, mais si le dossier est accepté en octobre, comme prévu, on peut espérer un démarrage des travaux avant le fin 2018.

Nous signalons que le travail administratif pour préparer ces dossiers (qui sont, pour rappel, obligatoires pour réaliser des coupes forestières en site classé) est très lourd. Le pilotage de des dossiers, qui est un des rôles majeurs de l'ASL, demande de lourdes ressources, financières et en temps passé par le bureau.

Cotisations 2017-2018 :

Nous avons perçu 43 cotisations en 2017, pour un montant de 645€, et malheureusement très peu de nouvelles cotisations en 2018.

Ces cotisations sont importantes pour l'ASL. D'une part elles sont obligatoires pour pouvoir intervenir chez les propriétaires, et d'autre part, elles sont la marque d'un soutien de nos membres dans ce beau projet de l'aménagement de notre massif forestier.

Nous vous recontacterons prochainement, avec le formulaire d'adhésion 2018, et nous vous remercions par avance pour votre aide à notre association.

Renouvellement du Conseil Syndical (CS) :

Le CS ayant été entièrement renouvelé en 2016, nous proposons de maintenir sa composition pour 2018-2019. N'hésitez pas cependant à nous contacter, si vous souhaitez vous impliquer plus profondément dans le fonctionnement de l'ASL.

Questions Diverses :

Pas de question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h30.

L'assemblée Générale s'est terminée par un apéritif aimablement offert par la mairie de Roussillon.